

SOYEZ UTILES POUR LE LOGEMENT DES SALARIÉS



RENOUVELLEMENT DES MANDATS 2023 du groupe paritaire Action Logement



L'engagement d'Action Logement, de ses 19 000 collaborateurs et de ses 1 500 mandataires est total pour construire et gérer des logements sociaux et intermédiaires, redynamiser les villes moyennes, rénover les quartiers, accompagner les salariés dans leurs parcours résidentiels et professionnels... Action Logement Immobilier détient 1 million de logements et produit 1 logement social sur 3. Action Logement Services a aidé 800 000 salariés à se loger en 2021.

Portés par la volonté de participer au « chantier du siècle », les partenaires sociaux ont élaboré et présenté en novembre 2022 un Plan pour les Économies d'Énergie et la Décarbonation qui vise notamment à faire baisser de 55% les émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030. Pour mener à bien cette ambition commune, la pleine mobilisation de tous nos mandataires et administrateurs, en métropole et dans les Outre-mer, est déterminante.

Nous comptons sur vous !

Depuis près de 70 ans, la capacité d'anticipation et d'innovation des partenaires sociaux pour le logement abordable et durable est exemplaire. En 2022, ils ont mis en place une stratégie RSE ambitieuse qui permettra à l'ensemble des structures d'Action Logement d'agir en responsabilité et avec pertinence pour mieux répondre aux besoins des salariés des entreprises, pour participer à l'attractivité des Territoires et pour relever le défi de la transition climatique.

Bruno ARCADIPANE
Président du groupe
Action Logement

Philippe LENGRAND
Vice-président du groupe
Action Logement

REPÈRES : PLUS DE 1 500 MANDATS ACTION LOGEMENT*

100 ADMINISTRATEURS dans les CA d'Action Logement Groupe (ALG), d'Action Logement Services (ALS), d'Action Logement Immobilier (ALI), de l'Association pour l'Accès aux Garanties Locative (APAGL) et de l'Association Foncière Logement (AFL)

PRÈS DE 600 ADMINISTRATEURS DANS UNE CINQUANTAINE DE FILIALES IMMOBILIÈRES

90 ADMINISTRATEURS DANS LES 6 FILIALES DE SERVICES ET LES AUTRES ASSOCIATIONS

290 MEMBRES DANS LES 12 COMITÉS RÉGIONAUX ET 5 COMITÉS TERRITORIAUX (CRAL-CTAL), ANIMÉS AU SEIN DES 13 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

*et 450 mandats hors Groupe (instances nationales et régionales du logement, OPH, participations minoritaires...)



Rendre compte de notre action sur les territoires, c'est l'une des missions des mandataires, ici illustrée à Lyon, avec les gouvernances locales et nationales autour du Vice-Président de la Métropole.

UNE STRATÉGIE AU SERVICE DU LOGEMENT ABORDABLE ET DURABLE, ET DES PARCOURS RÉSIDENTIELS...

Plus de 4 millions de personnes sont mal logées en France et 54 % des actifs pensent qu'il est difficile de trouver un travail là où ils vivent. Le nombre de demandes d'accès à un logement social ne cesse d'augmenter. Il est passé en 5 ans de 1,7 million à plus de 2,2 millions selon le système national d'enregistrement des demandes de logements locatifs sociaux (SNE).

C'est dans ce contexte que s'inscrit la stratégie du groupe Action Logement pour :

- Intensifier l'effort de production, notamment dans les zones tendues
- Accompagner les salariés, notamment ceux aux revenus modestes
- Agir pour la vitalité des territoires

Pour cela le groupe s'engage particulièrement à :

- Soutenir le parcours logement des jeunes
- Accompagner les plus fragiles
- Maintenir le lien de proximité
- Redynamiser le cœur des villes moyennes
- Agir pour la mixité sociale et la lutte contre l'habitat indigne
- Amplifier notre action dans les Outre-mer
- Anticiper le logement de demain



En 2021, Action Logement a livré près de 26 000 nouveaux logements, qui répondent aux besoins des territoires.

...SOUTENUE PAR UNE POLITIQUE RSE AMBITIEUSE POUR 2030

- Innover pour répondre à l'évolution des besoins des entreprises et des salariés
- Contribuer à la vitalité économique des territoires
- Agir pour la qualité de vie et la cohésion sociale
- Participer à la transition écologique en montrant la voie de l'habitat bas-carbone et circulaire
- Être à l'écoute et au service de nos collaborateurs et de nos parties prenantes

POURQUOI REJOINDRE LES GOUVERNANCES NATIONALES ET TERRITORIALES D'ACTION LOGEMENT ?

Seul acteur en France à proposer un dispositif global favorisant le lien emploi-logement, Action Logement dispose d'une offre de logements sans équivalent, ainsi que des aides financières et des services adaptés aux évolutions des modes de vie et des parcours professionnels. Ils répondent à la difficulté de se loger à la fois rapidement et à un coût abordable.

L'action du Groupe est un levier de dynamisme économique pour l'emploi et la cohésion sociale. En 2021, il a investi 7,5 milliards d'euros d'aides en faveur du parc social et privé dont 6,8 milliards d'euros dans la production et la réhabilitation de logements plus spécifiquement dans les zones tendues. 2,4 Milliards d'euros ont permis de délivrer près de 800 000 aides et services aux salariés.

Acteur responsable et engagé dans une démarche partenariale de cohésion et d'équilibre des territoires, Action Logement est le principal financeur et partenaire du programme du renouvellement urbain et du programme Action Cœur de Ville.



CALENDRIER ET MODE OPÉRATOIRE DES RENOUVELLEMENTS 2023 :

AUTOMNE 2022 :

identification par les organisations syndicales et patronales de candidates et candidats pour les représenter au sein des Conseils d'Administration d'ALG, d'ALS, d'ALI, de l'APAGL, d'ALF, d'IDHEAL Recherche, des Ateliers de L'Institut et des Comités régionaux et territoriaux.

8 MARS AU PLUS TARD :

date limite de réception des désignations toutes entités précitées (sauf CRAL-CTAL).

24 AVRIL AU PLUS TARD :

date limite de réception des désignations des membres CRAL-CTAL.

24 MAI :

le CA de l'APAGL prend acte de la nouvelle composition de son conseil.

31 MAI :

Action Logement Groupe nomme les Conseils d'administration d'ALS et d'ALI.

29 JUIN :

le CA d'ALG prend acte de la nouvelle composition du Conseil et agréé les membres des CRAL-CTAL

Les désignations doivent être adressées par les partenaires sociaux sur l'adresse mail unique : mandats.AL@actionlogement.fr

FOCUS SUR LES RENOUVELLEMENTS 2023

ACTION LOGEMENT GROUPE

10 mandats
(1 titulaire et 1 suppléant
par mandat)

Structure associative de pilotage des entités composant le Groupe

12 CRAL : 240 mandats
5 CTAL : 50 mandats

ACTION LOGEMENT IMMOBILIER

Société par actions simplifiée

10 mandats
(1 titulaire et 1 suppléant par mandat)



**Pôle Immobilier
Gestion et Construction**

Acteur de référence du logement social en France doté d'un patrimoine de plus de 1 million de logements et une base d'actifs corporels de plus de 54 Mds €.

- Mise en œuvre de la stratégie immobilière du Groupe
- Structure de portage des sociétés immobilières plus de 15 000 collaborateurs sur l'ensemble du territoire (métropole et DROM)



ESH : renouvellement d'1/3 des 500 mandats
In'li : renouvellement d'1/3 des 60 mandats
FTI : renouvellement de 10 mandats

ACTION LOGEMENT SERVICES

Société par actions simplifiée, Société de financement agréée par l'ACPR inscrite à l'ORIAS

10 mandats (1 titulaire et 1 suppléant par mandat)



**Pôle Services - Prêts,
Financements, Subventions**

Structure de collecte et de gestions de la PEEC affectée aux aides et services destinés aux salariés et au financement du logement social

- Distribution des aides et services Emploi-Logement
- Contribution au financement
 - du logement social et intermédiaire
 - des politiques publiques
 - des aides et services aux salariés
- 3 000 collaborateurs dans 13 délégations régionales



Renouvellements dans certaines filiales de services - 15 mandats



**ASSOCIATION POUR L'ACCÈS
AUX GARANTIES LOCATIVES**

10 mandats
(1 titulaire et 1 suppléant par mandat)

Organisme chargé d'organiser et de piloter tout dispositif de sécurisation locative



**ASSOCIATION
FONCIÈRE LOGEMENT**

Opérateur immobilier pour la mise en œuvre de la mixité sociale (Prochain renouvellement en 2027)



**ACTION LOGEMENT
FORMATION**

18 mandats

Pilotage des programmes de formation et d'accompagnement au changement



IDHEAL RECHERCHE

6 mandats

Travaux de recherche, production d'études, conférences et débats autour des sujets du logement et de l'habitat



**LES ATELIERS
DE L'INSTITUT**

6 mandats

Organisme de formation

“

Être administrateur, représentant d'une organisation syndicale ou patronale au sein des conseils d'administration du groupe Action Logement, c'est prendre part au déploiement d'actions concrètes en faveur des salariés et des entreprises, sur tout le territoire français, métropolitain et ultra-marin.



Les mandataires sont accompagnés par des équipes expertes et engagées. Ils bénéficient des formations adaptées à leur mandat et d'une information régulière pour appréhender au mieux l'environnement et les enjeux du lien emploi-logement.

LES MANDATAIRES S'ENGAGENT

L'exemplarité des pratiques anime le Groupe chaque jour, dans ses multiples activités. Elle repose sur l'engagement de chacun, administrateur, membres de CRAL-CTAL, mandataires sociaux, collaborateurs, à mettre en œuvre les principes de solidarité et d'efficacité.

- Le respect strict des réglementations
- La lutte contre les discriminations
- La prévention de toute forme de harcèlement
- L'honnêteté en toute circonstance et la loyauté
- Le devoir d'assiduité
- Le devoir de s'informer et de se former

LES MANDATAIRES S'INSCRIVENT DANS LES VALEURS DU GROUPE



SOLIDARITÉ & UTILITÉ SOCIALE

La solidarité et l'utilité sociale sont liées à la nature même de nos activités. Chaque jour, nous contribuons à relever les défis sociétaux, économiques et environnementaux liés au logement et à l'emploi des salariés, et plus particulièrement des publics prioritaires, les jeunes actifs en accès à l'emploi, les salariés précaires ou en mobilité, ou ceux qui doivent faire face à un accident de la vie.



ÉQUITÉ & TRANSPARENCE

Nous agissons pour tous les salariés, quelles que soient la taille et la localisation de leur entreprise, et répondons aux spécificités des territoires. Notre organisation de proximité nous permet d'établir, avec nos partenaires et les acteurs locaux, des relations de confiance fondées sur la transparence.

Déontologie et prévention des conflits d'intérêt

L'exercice de l'utilité sociale du groupe Action Logement au service du lien emploi-logement exige, de la part de ses mandataires, une exemplarité sans faille dans les pratiques.

Une fois nommés ou renouvelés, les administrateurs/membres de CRAL/CTAL devront compléter le « Dossier d'Administrateur et Membre de CRAL/CTAL Action Logement ».

DOSSIER d'Administrateur et Membre de CRAL/CTAL Action Logement



OUVERTURE & PROXIMITÉ

L'organisation du Groupe est fondée, historiquement, sur un ancrage territorial fort, que nous avons consolidé avec notre nouvelle organisation. Nous développons nos activités sur la base d'une dynamique partenariale avec les acteurs du logement dans les territoires.



ENGAGEMENT & SERVICE

La qualité du service rendu et le respect de nos engagements sont au cœur de notre démarche. Nous nous engageons à être innovants pour répondre aux défis actuels et anticiper les besoins de demain, en étant attentifs aux évolutions de la société.

PRINCIPALES RÈGLES DE DÉSIGNATION AU SEIN DU GROUPE ACTION LOGEMENT :

- ◆ Limite d'âge à 70 ans.
- ◆ Durée des mandats : 3 ans.
- ◆ Chaque mandat peut être renouvelé 2 fois, soit maximum 3 mandats de suite*.
- ◆ La nécessité de modifier les équilibres entre hommes et femmes doit être prise en compte dans les propositions de renouvellements ou de désignation de nouveaux mandataires. La vigilance sur ce point est essentielle. Plus largement, le Groupe attache une importance à ce que ses représentants reflètent la diversité de la société.

*sauf CRAL-CTAL et ALF, sans limite de nombre de mandats.



CONTACT :
mandats.AL@actionlogement.fr

Retrouvez toute l'actualité du groupe sur :
groupe.actionlogement.fr

Direction de la Communication Groupe - © Action Logement janvier 2023

Faire le lien
entre le logement
et l'emploi depuis
70 ans

ActionLogement 
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE